

GUIDE DES FORMATIONS REGIONALES

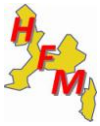
HANDBALL
FORMATION
MEDITERRANEE



On est tous handballeurs



Jun 2011



EDITO

2011/2012

Depuis la saison dernière, « le service territorial de formation » organise l'ensemble des formations fédérales et des diplômes d'état qui ont pour but la professionnalisation de toutes nos structures.

Cet organisme « **Handball Formation Méditerranée** » a pour but de proposer un catalogue varié et un service efficace, plus adaptés aux besoins réels des clubs.

Le monde sportif se professionnalise et nous devons aller dans le sens de cette évolution en structurant l'encadrement des équipes et des clubs.

Rendre plus compétents les entraîneurs, les dirigeants et les arbitres, est un gage de progression pour l'avenir et de crédibilité auprès du grand public.

Après moult réunions de réflexion et de travail, les formateurs ont modifié l'organisation, les contenus, le rythme de toutes les formations afin de répondre au plus grand nombre.

Nous restons à votre disposition pour vous aider à faire un constat et un diagnostic de votre structure, afin de professionnaliser l'ensemble des intervenants auprès de tous les publics.

La mutualisation des moyens humains entre 2 voire 3 clubs, reste la piste la plus intéressante pour l'avenir...

En espérant vous rencontrer au cours de cette nouvelle saison sportive,

Claire BRUNET

CTS PACA



SOMMAIRE

Informations générales	3
L'Accompagnateur de Handball	4
L'Animateur de Handball	11
L'Entraîneur Régional de Handball	27
Les recyclages des diplômes fédéraux Handball	42
Les validations d'expérience d'Entraîneur de Handball	44
Le DEJEPS Perfectionnement sportif Handball	46
La gestion associative Handball	55
La formation continue des Conseillers Techniques Handball	66
Les dossiers d'inscription	71



INFORMATIONS GENERALES

JE SOUHAITE ME FORMER POUR :

Devenir **Entraîneur bénévole**
et développer mes compétences

**Diplômes fédéraux**

Devenir **Entraîneur professionnel**

**Diplômes d'Etat**

- Présentation des qualifications fédérales :

Architectures des formations			Responsabilité	Durée
Accompagnateur			Liges	20 h
Animateur de Handball			Liges	120 h
Entraîneur Régional			Liges	120 h
Entraîneur Inter-Régional			DTN – Zone	120 h
Enfants	Jeunes	Adultes		
Entraîneur Fédéral			DTN	160 h
Enfants	Jeunes	Adultes		

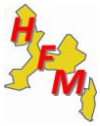
Pour plus d'informations, vous pouvez télécharger le guide des formations fédérales sur le site de la Fédération Française de Handball.

- Présentation des diplômes d'Etat :

Métiers	Diplômes
Animateur handball	BP* JEPS Spécialité Sports Collectifs <i>*Brevet Professionnel</i>
Entraîneur rémunéré Responsable de Pôle Espoir Entraîneur de Centre de Formation	DE* JEPS Perfectionnement Sportif – Handball <i>*Diplôme d'Etat</i>
Entraîneur de LNH, LFH, Pro D2 Masculine Formateur de formateurs Directeur technique de club	DES* JEPS Performance sportive – Handball <i>*Diplôme d'Etat Supérieur</i>



L'ACCOMPAGNATEUR



L'ACCOMPAGNATEUR

Compétences visées :

- accompagner une équipe
- gérer administrativement une équipe

Niveau requis : Toute personne qui débute dans l'encadrement.

Conditions :

- Être licencié
- Accompagner un collectif régulièrement
- Être âgé de 16 ans au minimum

Déroulement : En modules de 1 ou 2 jours, en FOAD (formation ouverte à distance) et en tutorat dans la structure.

Un module général permet de maîtriser l'environnement sportif et institutionnel.

Un module complémentaire (en fonction de la catégorie entraînée), permet d'appréhender les attentes de renouvellement des élites fédérales.

Durée de la formation totale : 20 heures (présentiel, FOAD, suivi)

Dates de la formation : du 27 août 2011 au 1er octobre 2011

Date limite d'inscription : 31 juillet 2011

Frais d'inscription : 150 euros

Frais de formation : 200 euros (pris en charge par les OPCA au titre du Plan de Formation – DIF)



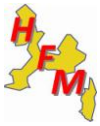
Les dates de la formation :

Module général (au choix)

Dates	Lieux	Horaire
27 et 28 août 2011	Auberge Jeunesse Aix	9h30-12h30 / 13h30-17h30
24 et 25 septembre 2011	Auberge Jeunesse Aix	9h30-12h30 / 13h30-17h30

Module complémentaire

Dates	Lieux	Horaire
1 ^{er} octobre 2011	Auberge Jeunesse Aix	9h30-12h30 / 14h30-18h30



Les compétences visées

UC ACCOMPAGNATEUR : 20 heures

L'ACCOMPAGNEMENT	
<p><u>Activité :</u></p> <p>L'Accompagnateur aide à la prise en charge d'un collectif handball</p> <p>Il accueille le groupe avant le début de la séance et l'encadre jusqu'au départ du vestiaire</p> <p>Il aide au bon déroulement des séances de handball.</p> <p>Il assure la gestion de l'équipe lors des déplacements</p> <p>Il motive, encourage et valorise les pratiquants dans leurs prestations</p> <p>Il veille à la dynamique de groupe</p>	<p><u>Compétences visées :</u></p> <p>EC d'accueillir et entretenir une vie de groupe</p> <p>EC de prendre en charge un groupe avant, pendant et après l'entraînement ou la compétition</p> <p>EC de développer la vie associative et faire vivre un club</p> <p>EC de connaître le cadre juridique et réglementaire de l'activité</p> <p>EC de connaître et transmettre les principes de l'éthique sportive</p>
<p><u>Méthodologie : Apport de connaissances</u></p> <ul style="list-style-type: none">⇒ Accueil, gestion et principes de fonctionnement d'un groupe, relations entre les joueurs.⇒ Facteurs maintenant la motivation des joueurs (égalité des chances, réussite possible, encourager, valider, solliciter, impliquer tous les participants, interroger, etc...).⇒ Caractéristiques des publics⇒ Bases techniques du handball⇒ Règlement du handball (compétitions, arbitrage...)⇒ Structuration du sport français <p><u>Comment faire ?:</u></p> <ul style="list-style-type: none">⇒ Mise en situation pratique, jeu de rôles⇒ Observation de séances pour analyser l'activité handball.⇒ Observation d'un public « cible »	



Le programme de la formation par module

Module général

	Jour 1		Jour 2
9h30/12h30	Positionnement - Auto évaluation Présentation du power point sur l'accompagnateur et l'animateur	9h/11h 11h/12h30	Travail par groupe sur les outils : Vidéo – Animhand - 1 ^{er} pas – Approches 15mn de présentation par groupe + stabilisation Apport de connaissances : Le jeu en 4 phases
13h30/14h30	Jeux de rôles - Organisation d'un déplacement pour un plateau ou une compétition à l'extérieur. (gestion humaine, cadre juridique) - Organisation avant la compétition (feuille de match, licences) - Préparation du match dans le vestiaire - Gestion de la compétition : Manager (Problème avec l'arbitrage, compétence dans le managérat)	13h30/15h15	Préparation des séquences d'animation: Choix des situations
14h30/16h	Application pédagogique par groupe	15h15/16h30	Animation sur le terrain par les formateurs
16h30/17h30	Retour et apport de connaissances	16h30/17h	Retours en plénière

Module complémentaire

	Jour 1
9h30-12h30	Présentation des documents « Les besoins en jeu » et « Les modes de jeu »
14h30-18h30	Présentation du Plan d'Excellence Sportive et des différents publics



LA CERTIFICATION

Le dispositif de certification de l'Accompagnateur de handball comprend 1 épreuve :

- une épreuve qui certifie l'UC 1

Certification de l'UC 1 :

L'épreuve comprend :

- Un dossier « Gestion d'une équipe »

Le dossier « Gestion d'une équipe » doit comporter :

- La présentation de l'équipe
- Les rôles et missions de l'accompagnateur
- La présentation des objectifs sportifs poursuivis
- L'analyse du public

Le dossier « Gestion d'une équipe » vise à évaluer les capacités des stagiaires à :

- Connaître les fondamentaux de la gestion d'une équipe
- Connaître le règlement sportif du handball
- S'adapter aux différentes situations rencontrées

Le dossier doit être envoyé par les stagiaires aux responsables de formation pour le 30 décembre 2011.

Rattrapage :

Les candidats n'ayant pas satisfait aux épreuves de certification devront se présenter aux épreuves de rattrapage.

Modalités des épreuves de rattrapage : Soutenance du dossier.

Les épreuves de rattrapage auront lieu courant février 2012.

Les candidats n'ayant pas satisfait aux épreuves de rattrapage devront se représenter aux modules de formation de la session 2012-2013.



ACCOMPAGNATEUR HANDBALL - CERTIFICATION UC1

Date :

Nom et prénom du stagiaire:	Emargement du stagiaire :
-----------------------------	---------------------------

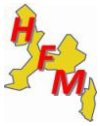
UC1	Capacités évaluées	Critères – Objectifs	Observations
Etre capable de gérer un groupe	Communication	Rédiger un document de qualité (grammaire, orthographe,...) et bien présenté (mise en page) S'exprimer de manière claire et concise	
	Analyse du public	Présenter le diagnostic de l'équipe (catégorie, sexe,...) Prendre en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles du public concerné.	
	Dynamique de groupe	Faire respecter les règles établies Valoriser et encourager les actions Motiver et fidéliser les joueurs Déterminer un rôle à chacun	
	Dialectique handball	Connaître les principes d'animation Connaître les différentes phases de jeu et leurs enchaînements Agir dans le cadre réglementaire de la pratique	

Noms et signatures responsables de formation		<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable
---	--	------------------------------------	--------------------------------------





L'ANIMATEUR



L'ANIMATEUR

Compétences visées :

- Proposer des séances attractives favorisant l'adhésion du joueur
- Conduire une équipe en compétition et la gérer au sein de l'association
- Contribuer au développement de la pratique du handball par le plus grand nombre, en accueillant tous les publics
- Contribuer au développement de la structure.

Niveau requis : Toute personne qui débute dans l'encadrement.

Conditions :

- Être licencié
- Avoir en charge un collectif
- Être âgé de 16 ans au minimum

Déroulement : En modules de 1 ou 2 jours, en FOAD (formation ouverte à distance), en observations de séances, en participation à des manifestations et en tutorat dans la structure.

Durée de la formation totale : 120 heures (80h présentiel, 20h FOAD, 20h suivi)

Dates de la formation : selon la formule du 27 août 2011 au 27 octobre 2012

Date limite d'inscription : 31 juillet 2011

Frais d'inscription : 150 euros

Frais de formation : 1 200 euros (pris en charge par les OPCA au titre du Plan de Formation – CIF)

À noter : Cette qualification d'Animateur de handball valide par équivalence les UC (unités capitalisables) 8 et 9 du BP JEPS Sports collectifs mention handball



Les dates de la formation

Le nombre de places par formule est limité aux 20 premières inscriptions.

FORMULE 1

Modules	Dates	Lieux
1	27 et 28 août 2011	Auberge Jeunesse Aix
2	22 octobre 2011	Auberge Jeunesse Aix
3	11 novembre 2011	A déterminer
4	17 décembre 2011	Auberge Jeunesse Aix
5	11 mars 2011	A déterminer
6	6 mai 2012	Auberge Jeunesse Aix
7	1 et 2 septembre 2012	Auberge Jeunesse Aix
8	27 octobre 2012	Auberge Jeunesse Aix

FORMULE 2

Modules	Dates	Lieux
1	1 ^{er} et 2 octobre 2011	Auberge Jeunesse Aix
2	1 ^{er} Novembre 2011	Auberge Jeunesse Aix
3	11 novembre 2011	A déterminer
4	17 décembre 2011	Auberge Jeunesse Aix
5	25 février 2012	Auberge Jeunesse Aix
6	30 Juin 2012	Auberge Jeunesse Aix
7	25 et 26 Août 2012	Auberge Jeunesse Aix
8	28 octobre 2012	Auberge Jeunesse Aix

FORMULE 3

Modules	Dates	Lieux
1, 2 et 3	29/30/31 octobre – 1er novembre 2011	Auberge Jeunesse Aix
4, 5 et 6	6/7/8 Mai 2012	Auberge Jeunesse Aix
7	14/15 juillet 2012 (à confirmer)	Apt
8	27 octobre 2012	Auberge Jeunesse Aix

FORMULE 4 (Uniquement pour les entraineurs du Vaucluse)

Modules	Dates	Lieux
1	8 octobre 2011	Avignon
2	22/23 octobre 2011	Méjannes le clap
3	11 novembre 2011	A déterminer
4	25 février 2012	Avignon
5 et 6	21/22 avril 2012	Méjannes le clap
7	14/15 juillet 2012 (à confirmer)	Apt
8	28 octobre 2012	Auberge Jeunesse Aix



Les contenus de formation

UNITE DE COMPETENCES : UC1 (30 heures)

L'ENTRAÎNEMENT

Activité : L'Animateur élabore et met en œuvre des séances de handball adaptées aux publics.
Il choisit et articule les situations pour susciter de l'intérêt et de la motivation chez les pratiquants.
Il accueille son groupe avant le début de la séance et l'encadre jusqu'au départ au vestiaire
Il assure l'animation en générant de l'activité pour l'ensemble des pratiquants
Il encourage et valorise les pratiquants dans leurs prestations
Il veille à la dynamique de groupe
Il établit un projet en planifiant les grandes lignes de son activité

Compétences visées :

EC d'accueillir et entretenir une vie de groupe

EC de prendre en charge un groupe avant, pendant et après l'entraînement

EC de favoriser la mise en place d'une pratique attractive et motivante

EC d'animer sur le terrain des situations visant à proposer des séances attractives et motivantes

EC de développer et favoriser l'activité du joueur

EC de concevoir des séances qui génèrent du dynamisme et de l'intérêt

EC d'ajuster la séance en fonction du niveau du public

EC de faire évoluer le joueur, le jeu

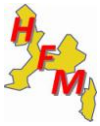
EC d'organiser son activité dans le temps

Méthodologie : Apport de connaissances

- Accueil et gestion d'un groupe autour de la séance
- Plan de séance
- Utilisation du matériel (plots, chasubles...) à des fins pédagogiques, techniques d'animations.
- Facteurs maintenant la motivation des joueurs (égalité des chances, réussite possible, encourager, valider, solliciter, impliquer tous les participants, interroger, etc...).
- Connaître les techniques d'animation (travail par atelier, rotation dans les rôles et les statuts, les différents types de consignes permettant de déclencher rapidement l'activité).
- Le retour sur la situation, la séance, les principes de fonctionnement d'un groupe, relations entre les joueurs.

Comment faire ?:

- Mise en situation pratique : le stagiaire choisit, prépare, ou se voit remettre une ou plusieurs situations/séance qu'il animera sur le terrain.
- Observation de séances pour analyser les techniques d'animation et/ou l'activité handball.
- Observation d'un public « cible » pour ensuite proposer des situations adéquates.
- Travail de recherche, en groupe ou seul, pour trouver des situations adaptées au public support



UNITE DE COMPETENCES : UC2 (15 heures)

LA VIE ASSOCIATIVE

Activité :

L'Animateur réalise son action d'animation handball en maîtrisant l'environnement dans lequel il évolue.

Il organise pour les plus jeunes des plateaux et des actions diverses en privilégiant le jeu et la convivialité

Il communique autour des équipes pour faire venir des dirigeants

Il organise des matchs dans le respect des règles administratives et sportives

Il associe les parents au projet du club

Compétences visées

EC de développer la vie associative et faire vivre un club

EC de connaître le fonctionnement de son club et les instances dirigeantes

EC de créer un climat associatif favorisant la fidélisation des joueurs et des dirigeants

EC de proposer des animations complémentaires favorisant la participation de chacun

EC d'administrer une équipe en compétition ou pratique occasionnelle

EC mettre en place un projet d'équipe partagé

EC de mettre en place des tournois, des plateaux...

EC de différencier les offres de pratiques possibles

EC d'adapter et aménager l'activité en fonction des offres de pratiques existantes pour répondre aux attentes de chacun

EC de développer les formes d'animation et d'entraînement propres aux différents lieux de pratique: club, école...en respectant les modalités d'intervention en vigueur

EC de situer son action dans le cadre juridique et réglementaire

EC de respecter les principales obligations de l'activité en matière de responsabilité civile et pénale, d'assurance et de protection des mineurs

EC d'adapter son intervention à l'environnement institutionnel et social dans lequel se déroule l'activité

Méthodologie : Apport de connaissances

Structuration du sport français

→ Loi 1901 (esprit de la loi)

→ Fonctionnement d'un club, rôles de chacun dans la vie du club (Président, secrétaire, trésorier...)

→ Comment monter un projet et le conduire

→ Différentes offres de pratique et leur règlement

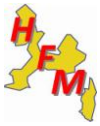
→ Organisation des compétitions, tournois, rencontres, aspect réglementaire

→ Organisation des manifestations extra-sportives

Comment faire ?:

→ Utilisation de documents à donner à envoyer par mail

→ « Action club » à réaliser ; le stagiaire monte un projet de la conception à l'évaluation. On peut ainsi valider entre 15 et 20H en autonomie formateur.



UNITE DE COMPETENCES : UC 3 (25 heures)

LA FORMATION DU JOUEUR

Activité :

L'Animateur prépare une séance en prenant en compte la catégorie d'âge et le niveau de pratique.
Il utilise différents types de situation et des règles aménagées en fonction du public entraîné.
Il adapte ses interventions au public entraîné ; enfants, adolescents, adultes.
Il garantit la sécurité des pratiquants
Il sensibilise les pratiquants sur le respect des autres (joueurs, arbitres, adultes)
Il informe ses pratiquants sur l'éthique du sport
Il les informe aussi sur les bonnes conduites alimentaires et veille à leur hydratation

Compétences visées

EC de différencier les différents publics et de proposer des séances en adéquation

EC de distinguer les contenus spécifiques en rapport avec le public entraîné et les mettre en œuvre
EC de différencier et de respecter les différentes étapes de l'évolution du joueur en fonction de son âge et de sa maturation
EC d'adapter et aménager l'activité en tenant compte du degré de motivation du public entraîné

EC de connaître et transmettre les principes de l'éthique sportive

EC de communiquer aux pratiquants, des valeurs de respect et de solidarité
EC de prévenir le dopage
EC de sensibiliser les participants aux habitudes alimentaires dans le cadre de la pratique handball

EC de faire évoluer le joueur, le jeu

EC d'organiser son activité dans le temps
EC faire évoluer le projet en fonction d'indices simples pris sur l'entraînement, le jeu ou les qualités des pratiquants
EC de connaître l'organisation du jeu en 4 phases

EC d'appréhender différents outils à des fins de compréhension et d'analyse de l'activité

EC de construire une grille de référence afin de mesurer les évolutions du jeu, des joueurs
EC d'utiliser l'outil vidéo pour s'appropriier des contenus
EC d'utiliser les outils pédagogiques fédéraux

Méthodologie : Apport de connaissances

- ⇒ Caractéristiques des différents publics (enfants, jeunes, adultes); physio, psycho, motricité...
- ⇒ Contenus d'apprentissage aux différentes étapes de la formation des joueurs
- ⇒ Dynamique de groupe
- ⇒ Situations d'entraînement en rapport avec la catégorie concernée
- ⇒ Loi sur le dopage, liste des produits dopants, facteurs à risques, principes de l'éthique sportive
- ⇒ Informations sur l'hygiène de vie et prévention.

Comment faire ? :

- ⇒ Apports théoriques sur les particularités des différents publics et sur les contenus d'apprentissage
- ⇒ Mise en situation pratique avec différents publics (animation de séances)
- ⇒ Intervention d'une personne du milieu médical



UNITE DE COMPETENCE : UC 4 (10 heures)

LA COMPETITION - LE MANAGERAT

Activité :

L'Animateur encadre une équipe de handball en compétition ou en pratique occasionnelle.
Il organise le déplacement et transmet les informations
Il manage son groupe dans le respect de la spécificité des publics
Il privilégie les progrès ressentis aux résultats
Il arbitre et fait arbitrer des séquences de jeu pendant les entraînements.
Il mobilise et développe ses connaissances handball dans des situations diverses.
Il détermine des observables pour construire des grilles d'entraînement ou de matchs

Compétences visées

EC d'encadrer une équipe en compétition ou en pratique occasionnelle

EC de gérer un groupe

EC de favoriser l'accès à l'arbitrage

EC de gérer une opposition à l'entraînement et en compétition

EC d'initier, inciter à l'arbitrage

EC de prendre en compte les caractéristiques du jeu pour transmettre aux participants les savoir faire propres à l'activité

EC de prendre en compte la logique interne de l'activité

EC de distinguer les différents dispositifs et systèmes de jeu

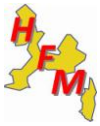
EC de connaître les éléments essentiels à proposer dans le jeu au poste

Méthodologie : Apport de connaissances

- ⇒ DVD Managérat
- ⇒ documents Approches du Hand
- ⇒ documentation Anim'Hand

Comment faire ?

- ⇒ Intervention Conseiller Technique Sportif
- ⇒ Jeux de rôles
- ⇒ Mise en situation pratique en stage



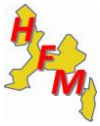
Le programme de la formation par module

Module 1

	Jour 1		Jour 2
9h30/12h30	Positionnement - Auto évaluation Présentation du power point sur l'animateur	9h/11h 11h/12h30	Travail par groupe sur les outils : Vidéo – Animhand - 1 ^{er} pas – Approches 15mn de présentation par groupe + stabilisation Apport de connaissances : Le jeu en 4 phases
13h30/14h30	Jeux de rôles - Organisation d'un déplacement pour un plateau ou une compétition à l'extérieur. (gestion humaine, cadre juridique) - Organisation avant la compétition (feuille de match, licences) - Préparation du match dans le vestiaire - Gestion de la compétition : Manager (Problème avec l'arbitrage, compétence dans le managéral)	13h30/15h15	Préparation des séquences d'animation: Choix des situations
14h30/16h	Application pédagogique par groupe	15h15/16h30	Animation sur le terrain par les formateurs
16h30/17h30	Retour et apport de connaissances	16h30/17h	Retours en plénière

Module 2

	Jour 1
9h30/10h30	Affichage des fiches des clubs (remplissage au fur et à mesure des moments libres) Présentation du power point sur techniques d'animation : Les besoins en jeu
10h30/12h30	Jeu Pêle-mêle (à partir d'une fiche d'analyse de situation)
13h30/15h	1ère séquence de mise en place de situations + observations avec les outils
15h/16h30	2ème séquence de mise en place + observation (Pêle-mêle)
16h30/17h30	Synthèse de la journée + stabilisation



Module 3

	Jour 1
9h30/11h	Présentation du Plan d'Excellence Sportive et de l'évaluation diagnostique des joueurs en rapport au guide de détection (par groupe de catégories entraînées)
11h/12h30	Synthèse par catégorie (power point fédéral)
13h30/15h	Présentation du document « Managérat » d'Onofre CUERVO
15h/17h30	Observation managérat des équipes sur le tournoi

Module 4

	Jour 1
9h30/10h	Utilisation de l'outil vidéo
10h/11h30	Séance pédagogique 1 (animation à partir de situations choisies)
11h30/12h30	Retour avec vidéo
13h30/15h	Séance pédagogique 2 (animation à partir de situations choisies)
15h/17h30	Retour avec vidéo

Module 5

	Jour 1
9h30/12h30	Fondamentaux Handball Brainstorming sur les différents systèmes et dispositifs
13h30/15h	Préparation d'une situation par groupe
15h/17h	Séance pédagogique (Animation sur Groupe -14 ou -16 ans ou entre stagiaires)
17h/17h30	Synthèse



Module 6

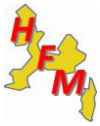
Jour 1	
9h30/11h	Préparation par groupe du projet de développement (choix à partir de la liste)
11h/12h30	Retour sur propositions de projet
13h30/15h	Appropriation des situations visant à améliorer les capacités des joueurs
15h/17h	Situation pédagogique (Animation en atelier sur ¼ terrain)
17h/17h30	Retour et stabilisation

Module 7

Jour 1		Jour 2	
9h30/11h	Présentation des projets de jeu par catégorie	9h/11h	Séance coordonnée, animée, observée, évaluée par les stagiaires (4x20mn en alternant 2 groupes de travail)
11h/12h30	Apport de connaissances : Incontournables de la planification annuelle (doc projet de formation)	11h/12h30	Retours par les stagiaires
13h30/16h	Ateliers par groupe et en alternance Observation DVD haut niveau : le jeu aux postes (ARR+GB) avec apport de connaissances Préparation de la 1ère séquence d'animation	13h30/16h	Séance coordonnée, animée, observée, évaluée par les stagiaires (4x20mn en alternant 2 groupes de travail)
16h/17h30	Préparation de la 2ème séquence d'animation	16h/17h	Retours par les stagiaires

Module 8

Jour 1	
9h30/12h30	Certification UC2 « Projet de développement »
13h30/16h30	Certification UC 1 et 3 « Projet de jeu »
16h30/17h30	Certification UC4



LA CERTIFICATION

Le processus de certification permet l'évaluation distincte de chaque unité capitalisable.

Le dispositif de certification de l'Animateur de handball comprend 3 épreuves :

- une épreuve qui certifie les UC 1 et 3
- une épreuve qui certifie l'UC 2
- une épreuve qui certifie l'UC 4

Certification de l'UC 1 et 3 :

L'épreuve comprend :

- Un « cycle de séances »
- Une séance pédagogique (durée = 30 mn).

Le dossier « cycle de séances » doit comporter :

- le diagnostic de l'équipe entraînée
- les caractéristiques du public entraîné
- 8 séances d'entraînement

Le cycle de séances vise à évaluer les capacités des stagiaires à :

- Présenter les caractéristiques du public
- Savoir recueillir les séances sur le site « Anim'Hand »
- Connaître les techniques d'animation
- Proposer une dynamique de groupe

La séance pédagogique vise à évaluer les capacités des stagiaires à :

- Présenter clairement les objectifs de la séance
- Mettre en œuvre des situations adaptées
- Evaluer les pratiquants en action
- Adapter leurs interventions en fonction du public
- Prendre en compte les risques liés à la pratique

Certification de l'UC 2 :

L'épreuve comprend :

- La construction d'un dossier « Diagnostic de la structure »
- Construction et réalisation d'un projet « Développement de la vie associative »

Le dossier « diagnostic de la structure » doit comporter :

- La présentation de la structure
- Les rôles et missions des dirigeants
- l'analyse de l'environnement socio économique et sportif
- la présentation des objectifs poursuivis dans le cadre du projet de l'association
- la définition des moyens mis en oeuvre dans le cadre de ce projet
- l'évaluation du processus



Le dossier « diagnostic de la structure » vise à évaluer les capacités des stagiaires à :

- Connaître le fonctionnement de sa structure
- Connaître le contexte environnemental économique et social de sa structure
- Connaître les modalités de la construction d'un projet
- Identifier les différentes instances

Le dossier « développement de la vie associative » doit comprendre obligatoirement :

- Les objectifs de l'action
- Les rôles de membres de l'équipe de travail concerné par l'action
- Les outils de communication, de gestion et de suivi de l'action menée
- Les actions correctives présentées
- L'évaluation financière, qualitative et quantitative de l'action

Le dossier « développement de la vie associative » vise à évaluer les capacités des stagiaires à :

- Savoir monter et conduire un projet
- Connaître les différentes offres de pratique en fonction des publics
- Evaluer les actions menées
- Prendre en compte les risques liés à la pratique

Certification de l'UC4 :

L'épreuve comprend :

- Une épreuve écrite (questionnaire sur les fondamentaux de la gestion d'une équipe en compétition)

L'épreuve écrite vise à évaluer les capacités des stagiaires à :

- Connaître les fondamentaux de la gestion d'une équipe en compétition
- Connaître le règlement sportif du handball
- S'adapter aux différentes situations rencontrées en compétitions
- Mettre en œuvre des contenus d'apprentissage aux différentes étapes de formation du jeune arbitre

Les dossiers des épreuves des UC 1, 3 et 2 (« cycle de séances » et « développement de la vie associative ») seront soutenus par les stagiaires devant les responsables de formation.

Les dossiers « diagnostic de la structure » et les séances pédagogiques seront évalués par les formateurs.

Rattrapage :

Les candidats n'ayant pas satisfait aux épreuves de certification devront se présenter aux épreuves de rattrapage.

Modalités des épreuves de rattrapage :

- Présentation des dossiers refusés
- Epreuve écrite (questionnaire)
- Animation d'une séance pédagogique au choix des formateurs

Les candidats n'ayant pas satisfait aux épreuves de rattrapage devront se représenter aux modules de formation de la session 2012-2013.

**ANIMATEUR HANDBALL - CERTIFICATION UC1-3**

Date :

Nom et prénom du stagiaire :		Embarquement du stagiaire :	
UC1-3	Capacités évaluées	Critères – Objectifs	Observations
Etre capable de gérer un groupe	Communication	Rédiger un document de qualité (grammaire, orthographe,...) et bien présenté (mise en page) S'exprimer de manière claire et concise	
	Analyse du public	Présenter le diagnostic de l'équipe (catégorie, sexe,...) Prendre en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles du public concerné.	
	Dynamique de groupe	Faire respecter les règles établies Valoriser et encourager les actions Motiver et fidéliser les joueurs Déterminer un rôle à chacun	
	Dialectique handball	Connaître les principes d'animation Connaître les différentes phases de jeu et leurs enchaînements Agir dans le cadre réglementaire de la pratique	
	Animation	Accueillir, prendre en main un groupe, présenter la séance Créer une animation dynamique et motivante Gérer et utiliser l'espace Gérer l'intensité des efforts S'adapter aux comportements du groupe et des joueurs Intervenir individuellement et collectivement	
Noms et signatures responsables de formation		<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable

**ANIMATEUR HANDBALL - CERTIFICATION UC2**

Date :



Nom et prénom du stagiaire :	Emargement du stagiaire :
------------------------------	---------------------------

UC2	Capacités évaluées	Critères – Objectifs	Observations
Etre capable de participer au fonctionnement d'une structure	Communication	Rédiger un document de qualité (grammaire, orthographe,...) et bien présenté (mise en page) S'exprimer de manière claire et concise	
	Formalisation des éléments d'un projet d'action	Connaître les modalités de construction d'un projet Définir les objectifs d'un projet d'action Organiser la mise en œuvre de démarches participatives (dirigeants, joueurs, arbitres,...) Concevoir des démarches d'évaluation Connaître le cadre juridique de la pratique	
	Moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action	Composer une équipe de travail (dirigeants, joueurs, arbitres,...) Elaborer un budget prévisionnel Evaluer les financements d'un projet d'action Prendre en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel	

Noms et signatures responsables de formation	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable
---	------------------------------------	--------------------------------------



ANIMATEUR HANDBALL - CERTIFICATION UC4

Date :



Nom et prénom du stagiaire :	Emargement du stagiaire :
------------------------------	---------------------------

UC4	Capacités évaluées	Critères – Objectifs	Observations
Etre capable de gérer un groupe en compétition	Favorisation de l'accès à l'arbitrage	Connaître les règles et gestes d'arbitrage de l'activité	
	Managérat	Respecter et faire respecter les principes d'éthique sportive Agir dans le cadre règlementaire de la pratique Prendre en compte l'impact de son intervention sur le public concerné Construire et utiliser des grilles d'observation statistiques	
	Moyens spécifiques nécessaires à la gestion du groupe	Préparer la compétition (déplacement, convocation,...) Connaître les gestes de premiers secours Connaître l'impact des conduites à risques	

Noms et signatures responsables de formation	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
---	--



L'ENTRAINEUR REGIONAL



L'ENTRAINEUR REGIONAL

Compétences visées :

- Conduire une évaluation générale de son collectif
- Construire et animer des séances d'entraînement en référence à des objectifs
- Encadrer et manager une équipe engagée en compétition
- Organiser l'ensemble de la saison sportive.

Niveau requis : Cette formation s'adresse aux animateurs de handball qui souhaitent progresser dans l'entraînement ou aux personnes ayant été accompagnées dans le cadre d'une Validation d'Expérience.

Conditions :

- Être licencié
- Entraîner régulièrement une équipe
- Être titulaire d'un diplôme d'animateur

Déroulement : En modules de 1 ou 2 jours, en FOAD (formation ouverte à distance), en observations de séances, en participation à des manifestations et en tutorat dans la structure.

Durée de la formation totale : 120 heures (80h présentiel, 30h FOAD, 10h suivi)

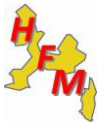
Dates de la formation : du 25 septembre 2011 au 15 juillet 2012

Date limite d'inscription : 31 juillet 2011

Frais d'inscription : 150 euros

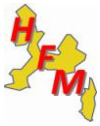
Frais de formation : 1 200 euros (pris en charge par les OPCA au titre du Plan de Formation – CIF)

À noter : Cette qualification d'entraîneur régional de handball est un prérequis pour la formation DE JEPS perfectionnement sportif mention handball.



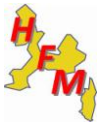
Les dates de la formation :

Modules	Dates	Lieux
M1	25 septembre 2011	Aix
M2	29 et 30 octobre 2011	Boulouris
M3	18 décembre 2011	Aix
M4	25 et 26 février 2012	Aix
M5	5 et 6 mai 2012	Aix
M6	13 au 15 juillet 2012 (à confirmer)	Apt

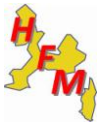


Les contenus de formation

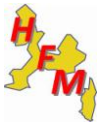
U C 1	O.T.I.	COMPETENCES METIER
UC1 : EC D'ENTRAÎNER UNE EQUIPE	OI 1.1 EC de créer et d'entretenir une dynamique de groupe	<p>Il est capable de répondre aux attentes des joueurs en leur proposant des activités qui correspondent à leurs aspirations et à leur niveau</p> <p>Il gère la dynamique du groupe pour assurer la cohésion de l'équipe</p> <p>Il est capable d'adapter et d'aménager l'activité en tenant compte du degré de motivation tout en respectant la logique interne de l'activité</p> <p>Il fidélise les joueurs en les associant à un projet d'équipe</p>
	OI 1.2 EC de différencier les différents publics	<p>Il élabore une séance en tenant compte de la catégorie d'âge et du niveau de pratique pour répondre aux besoins des joueurs</p> <p>Il adapte ses modes d'intervention aux exigences du niveau de pratique concerné et de la catégorie</p> <p>Il veille à ce que chaque joueur ait un volume d'activité suffisant et surtout le GB</p> <p>Il encourage les pratiquants et valorise les prises d'initiative et les réussites</p>
	OI 1.3 EC de concevoir et de mettre en œuvre des séances de handball	<p>Il conçoit des situations d'apprentissage adaptées qui génèrent du dynamisme et de l'intérêt</p> <p>Il présente la séance à ses joueurs en fonction des observations des matchs et du projet de jeu</p> <p>Il sollicite les joueurs dans les quatre ressources durant la séance</p> <p>Il utilise différents types de situation en fonction des ressources sollicitées</p> <p>Il utilise des alternances en cours de séance pour maintenir le dynamisme et la motivation des joueurs</p> <p>Il veille à ce que chaque joueur ait un rôle dans le groupe et une responsabilité dans le jeu</p> <p>Il apporte des corrections individuelles et collectives afin de favoriser la progression de tous</p> <p>Il termine la séance par un bilan partagé avec l'ensemble du groupe</p> <p>Il connaît les différents systèmes et dispositifs</p> <p>Il connaît les éléments essentiels à proposer dans le jeu aux différents postes</p> <p>Il organise son activité dans le temps</p> <p>Il fait évoluer son projet de jeu en fonction d'indices pris sur l'entraînement ou le jeu</p>
	OI 1.4 EC de faire pratiquer en toute sécurité	<p>Il garantit la sécurité des joueurs dans l'entraînement</p> <p>Il connaît les situations dangereuses au handball</p> <p>Il sait évaluer « les conduites à risques » des joueurs</p> <p>Il garantit un climat sécuritaire à l'entraînement et en compétition</p>



UC2 : EC DE FORMER DES JOUEURS ET DES ARBITRES	OI 2.1 EC de faire évoluer le joueur et le jeu	<p>Il mobilise les connaissances scientifiques et techniques en vue de la progression des joueurs</p> <p>Il différencie et respecte les différentes étapes de l'évolution du joueur en fonction de son âge et de sa maturation</p> <p>Il facilite l'exploration des différents postes de jeu par le joueur</p> <p>Il intègre complètement le travail du Gardien de but dans toute la séance</p>
	OI 2.2 EC de s'inscrire dans le dispositif de détection	<p>Il est capable de repérer les potentiels</p> <p>Il est capable de les accompagner vers les regroupements</p> <p>Il est capable de communiquer avec les cadres du comité ou de la ligue et d'informer le club et les parents</p>
	OI 2.3 EC de prendre en compte les options fédérales	<p>Il distingue les contenus spécifiques des différentes catégories (moins de 12 ans, moins de 14 ans et moins de 16 ans)pour les mettre en œuvre</p> <p>Il aménage les règles pour un public « jeune en formation »</p> <p>Il est capable de proposer des situations sollicitant les aspects perceptifs et décisionnels</p>
	OI 2.4 EC de favoriser l'accès à l'arbitrage	<p>Il connaît les règles du jeu</p> <p>Il fait arbitrer des séquences d'entraînement à des joueurs en les motivant et les conseillant</p> <p>Il gère les séquences d'opposition à l'entraînement</p> <p>Il incite les joueurs à la fonction arbitrale</p> <p>Il est capable de conseiller les jeunes arbitres</p>



UC3 : EC DE MANAGER UNE EQUIPE EN COMPETITION	<p>OI 3.1 EC d'encadrer un groupe avant, pendant et après la compétition</p>	<p>Il prend en charge son équipe avant et tout au long du match ou de la compétition</p> <p>Il maintient un climat garantissant le bon déroulement de la rencontre</p> <p>Il sait s'exprimer face à son équipe et transmet les consignes adéquates</p> <p>Il est capable d'analyser un rapport de force en repérant les systèmes et dispositifs</p> <p>Il prélève des indices sur le jeu pour aider ses joueurs à s'adapter à l'équipe adverse</p> <p>Il observe les prestations des joueurs pour préserver leur intégrité physique et leur contribution aux résultats</p> <p>Il construit des outils d'observation pour effectuer les bilans</p> <p>Il relativise les résultats en objectivant l'activité des joueurs</p> <p>Il respecte et fait respecter les décisions de l'arbitre</p> <p>Il veille à la protection des joueurs</p> <p>Il est capable de construire des outils d'analyse afin de mesurer les évolutions de l'équipe et des joueurs</p> <p>Il est capable d'utiliser l'outil vidéo pour analyser une compétition</p>
	<p>OI 3.2 EC de manager en fonction de la spécificité des publics</p>	<p>Il manage son groupe en fonction de la spécificité de son public (fille/garçon/enfants/jeunes/adultes..)</p> <p>Il assure les rotations des joueurs</p> <p>Il maintient l'attention des joueurs sur le jeu</p> <p>Il explique et donne du sens à ses choix</p>
	<p>OI 3.3 EC de transmettre et de faire respecter les règles de l'éthique sportive</p>	<p>Il gère son équipe en compétition avec un objectif de formation pur les jeunes joueurs dans le respect de l'éthique sportive et des valeurs du handball</p> <p>Il sait communiquer à ses joueurs des valeurs de respect et de solidarité</p> <p>Il sait prévenir le dopage et les conduites addictives</p> <p>Il sensibilise aux règles d'hygiène de vie (sommeil, alimentation...)</p> <p>Il est capable d'effectuer les gestes de premier secours en cas d'accident</p>



UC4 : EC DE CONCEVOIR ET DE PARTICIPER A DES PROJETS D' ACTION	OI 4.1 EC d'analyser son environnement associatif	<p>Il observe, analyse et évalue le potentiel de son club</p> <p>Il connaît les principales obligations de l'activité en matière de responsabilité civile et pénale, d'assurance et de protection des mineurs</p> <p>Il adapte son intervention en fonction d l'environnement social de son club</p>
	OI 4.2 EC de construire un projet de jeu pour son équipe	<p>Il est capable d'analyser le potentiel de son équipe et de chacun de ses joueurs</p> <p>Il prévoit le rôle de chacun dans le groupe</p> <p>Il détermine les objectifs sportifs de l'équipe</p> <p>Il détermine les objectifs individuels de progression</p> <p>Il prévoit les procédures et les moments d'évaluation</p>
	OI 4.3 EC de construire ou de participer à la construction d'un projet de formation pour son club	<p>Il connaît les différentes étapes à franchir dans les différentes catégories</p> <p>Il propose des axes de travail pour assurer un continuum de formation dans son club</p> <p>Ou/ Il participe à la construction d'un projet de formation dans son club à l'initiative d'un directeur technique</p> <p>Ou / Il analyse un projet de formation déjà existant et se l'approprié et propose des aménagements</p>



Le programme de la formation par module

Module 1

	Jour 1
9h30/10h30	Présentation de la formation
10h30/12h30	Travail sur la représentation du métier d'Entraîneur Régional
13h30/15h	Construction de séance : principes et conditions de transformation
15h/16h30	Observation de séance animée par entraîneur fédéral
16h30/17h30	Echanges sur la séance observée

Module 2

	Jour 1		Jour 2
9h30/12h30	Caractéristiques du public Moins de 16 ans Construction théorique de la séance	9h/12h30	Interventions pédagogiques
13h30/14h30	Principes fondamentaux du jeu en défense	13h30/15h15	Retour sur les séances
14h30/16h	Préparation de séance par groupe	15h15/16h30	Construction du projet de jeu
16h30/17h30	Exposé des séances par groupe	16h30/17h	Présentation du travail en FOAD



Module 3

	Jour 1
9h30/10h30	Présentation du module
10h30/12h30	Présentation du public et des formes de jeu des Moins de 12 ans
13h30/15h	Préparation de séance par groupe
15h/16h30	Interventions pédagogiques
16h30/17h30	Retour sur les séances et synthèse

Module 4

	Jour 1		Jour 2
9h30/12h30	Le jeu aux postes (travail par groupe)	9h30/12h30	Principes de planification de l'activité
13h30/15h	Retour sur les productions	13h30/15h	La motricité
15h/16h30	Application sur le terrain	15h/16h30	Application des fils rouges sur le terrain
16h30/17h30	Retour et apports de connaissances	16h30/17h30	Point sur le travail en FOAD

Module 5

	Jour 1		Jour 2
9h30/12h30	Présentation du public Adultes	9h30/12h30	Interventions pédagogiques
13h30/15h	Prévention des blessures	14h/15h	Retour sur les séances et apport de connaissances
15h/16h30	Certification UC3	15h/16h30	Suivi de compétition
16h30/17h30	Suivi de compétition	16h30/17h30	Retour sur les observations de match



Module 6

	Jour 1		Jour 2		Jour 3
10h/12h30	Suivis des entraînements	10h/12h30	Suivis des entraînements	10h/12h30	Suivis des entraînements
14h30/15h30	Rencontre avec les entraîneurs nationaux	14h30/15h30	Managérat et modes d'intervention	14h30/15h30	Collaboration avec l'arbitrage
15h30/16h	Elaboration d'une fiche suivi de match	15h30/16h	Retour sur les observations de la veille	15h30/16h	Production de synthèses par nation
17h/20h	Suivis matchs	17h/20h	Suivis matchs	17h/20h	Suivis matchs



La certification

Le processus de certification permet l'évaluation distincte de chaque unité capitalisable.

Le dispositif de certification de l'Entraîneur régional de handball comprend 3 épreuves :

- une épreuve qui certifie les UC 1 et 2
- une épreuve qui certifie l'UC 3
- une épreuve qui certifie l'UC 4

Certification de l'UC 1 et 2 :

L'épreuve comprend 2 épreuves de certification :

- Une épreuve orale comprenant un exposé de la séance du candidat (durée = 15 mn)
- Une séance pédagogique (durée = 30mn) suivie d'un entretien avec le formateur (durée = 15 mn).

Ces situations pratiques visent à évaluer les capacités des stagiaires à :

- Présenter clairement les objectifs de la séquence
- Mettre en œuvre des situations adaptées
- Evaluer les pratiquants en action
- Réguler son intervention en fonction des publics
- Prendre en compte les risques liés à la pratique
- A justifier et argumenter ses choix devant un public

Certification de l'UC 3 :

L'épreuve comprend :

- Une épreuve écrite d'1h30 comprenant, une étude de cas à résoudre dans trois situations relationnelles différentes : Entraînement/managérat/management.

Cet écrit visera à évaluer la capacité du candidat à réfléchir sur des cas concrets et à proposer des solutions pour les résoudre.

Certification de l'UC4 :

L'épreuve se déroulera sous la forme suivante :

- Construction d'un dossier (de 20 pages minimum) relatant un projet d'action (lié à un projet sportif, au développement de la structure, ...etc.) comprenant obligatoirement :
 - l'analyse de l'environnement socio-économique et sportif
 - la présentation des objectifs poursuivis dans le cadre du projet
 - la définition des moyens mis en oeuvre dans le cadre de ce projet
 - Les moyens d'évaluation du projet

Rattrapage :

Les candidats n'ayant pas satisfait aux épreuves de certification devront se présenter aux épreuves de rattrapage.



Modalités des épreuves de rattrapage :

- Présentation des projets de jeu refusés
- Epreuve écrite
- Animation d'une séance pédagogique au choix des formateurs

Les épreuves de rattrapage auront lieu courant septembre 2012 :

- Au siège de la Ligue Provence Alpes de Handball pour les épreuves écrites et la présentation des dossiers
- Au sein de la structure des stagiaires pour la séance pédagogique

Les candidats n'ayant pas satisfait aux épreuves de rattrapage devront se représenter aux modules de formation de la session 2012-2013.



ENTRAINEUR REGIONAL DE HANDBALL - CERTIFICATION UC1-2

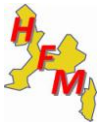
Date :

Nom et prénom du stagiaire: _____ Emargement du stagiaire : _____

UC1-2	Capacités évaluées	Critères – Objectifs	Observations
<p align="center">Etre capable d'entraîner une équipe en compétition Etre capable de former des joueurs</p>	Différencier les différents publics	<p>Connaître la catégorie d'âge : caractéristiques des niveaux de pratique, modes de jeu, options fédérales..</p> <p>Respecter les étapes de l'évolution du joueur en fonction de son âge</p> <p>Adapter ses modes d'intervention</p> <p>Aider les jeunes joueurs à explorer différents postes</p>	
	Créer et entretenir une dynamique de groupe	<p>Répondre aux attentes du public</p> <p>Mettre en place des règles de fonctionnement dans le groupe</p> <p>Déterminer un rôle spécifique à chacun dans le groupe</p> <p>Associer les joueurs aux projets</p> <p>Motiver et fidéliser ses joueurs</p> <p>Valoriser et encourager les actions</p>	
	Concevoir et mettre en œuvre des séances de handball	<p>Déterminer des objectifs</p> <p>Elaborer une séance adaptée et adaptable</p> <p>Maîtriser les techniques d'animation</p> <p>Solliciter le joueur dans ses 4 ressources (bio informationnelle, bio affective, bio mécanique, bio physique)</p> <p>Mobiliser les connaissances technologiques et scientifiques en vue de la progression du joueur</p> <p>Construire des séances qui vont générer du dynamisme et une activité continue pour tous (y compris le GB)</p> <p>Utiliser différents types de situation en fonction des ressources sollicitées</p>	
	Faire évoluer le jeu, le joueur	<p>Aménager les règles pour les publics jeunes</p> <p>Connaître le processus de détection</p> <p>Déterminer les potentiels dans le groupe</p> <p>Aménager des situations spécifiques pour ces potentiels</p> <p>Apporter les corrections nécessaires</p>	
	Développer les différents rôles sociaux	<p>Veiller à ce que chacun ait un rôle dans le déroulement de la séance</p> <p>Il fait arbitrer les séquences d'opposition dans l'entraînement</p> <p>Il donne des responsabilités dans l'entraînement et dans la compétition</p>	

Noms et signatures responsables de formation

Favorable
 Défavorable



ENTRAINEUR REGIONAL DE HANDBALL - CERTIFICATION UC3

Date :



Nom et prénom du stagiaire :		Embarquement du stagiaire :	
UC3	Capacités évaluées	Critères – Objectifs	Observations
Etre capable de manager une équipe en compétition	Analyse des situations proposées	Etre capable de faire une analyse en fonction : Des enjeux de chaque situation Des causes et influences sur les comportements des différents acteurs Etre capable de faire verbaliser les personnes impliquées ou non dans la situation problème	
	Proposition d'éléments de résolution de problème	Etre cohérent entre les enjeux et les comportements Mettre en place une démarche participative des acteurs Chercher les ressources nécessaires à la résolution du problème Mettre en place des mesures à court ou moyen terme acceptées par tous. Faire respecter les règles énoncées Mettre en place des mesures d'évaluation	
Noms et signatures responsables de formation		<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable



ENTRAINEUR REGIONAL DE HANDBALL - CERTIFICATION UC4

Date :

Nom et prénom du stagiaire:	Emargement du stagiaire :
-----------------------------	---------------------------

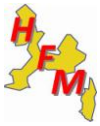
UC4	Capacités évaluées	Critères – Objectifs	Observations
Etre capable de concevoir un projet de jeu ou de formation	Communication	Rédiger un document de qualité (grammaire, orthographe et syntaxe) et bien présenté (mise en page, sommaire) Utiliser plusieurs formes de traitement de texte, de données et d'illustrations S'exprimer de manière claire et concise	
	Analyse de son contexte d'évolution dans le club	Présenter le diagnostic de la structure et de son équipe Prendre en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés.	
	Formalisation des éléments d'un projet de jeu et/ou de formation	Définir les objectifs du projet de jeu et/ou de formation Proposer les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics. Organiser la mise en œuvre de démarches participatives de tous les joueurs. Concevoir des étapes et des démarches d'évaluation	
	Définition des moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet	S'entourer de jeunes , de parents de bénévoles....etc Insérer son action dans le projet sportif du club	

Noms et signatures responsables de formation	
	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable





LES RECYCLAGES



LES RECYCLAGES

Cette formation s'adresse aux entraîneurs dont les cartes ne sont plus valides (3 ans pour l'Animateur et 5 ans pour l'Entraîneur régional).

Déroulement : Le recyclage est organisé en journées de participation aux circonstances de formation Accompagnateur, manifestations événementielles, FOAD (formation ouverte à distance) et production de documents en fonction de la catégorie entraînée (pour chaque catégorie, un cycle de séances ou un projet de jeu sera à réaliser).

Catégorie	Circonstances de formation		Dates
Enfants	Ou	13 Hand Teuf Minots Hand Folie	Mai 2012 Juin 2012
	et	FOAD	
Jeunes	Ou	Sélections départementales et régionales Entraînement Pôles Trophée Corine Chabannes	Toute la saison Toute la saison Juillet 2012
	et	FOAD	
Adultes	Ou	Fémina Cup 2012 Trophée Corine Chabannes	Août 2012 Juillet 2012
	et	FOAD	

Durée de la formation totale : 20 heures (présentiel, FOAD, suivi)

Dates de formation : Août 2011 à août 2012

Date limite d'inscription : toute l'année

Frais d'inscription : 150 euros

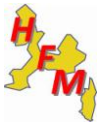
Frais de formation : 200 euros (pris en charge par les OPCA au titre du Plan de Formation – DIF)

A noter : Les niveaux départementaux peuvent recycler leur diplôme en participant aux circonstances de formation organisées par HFM ou en participant à la formation de niveau supérieur (Entraîneur régional).

Les niveaux régionaux peuvent recycler leur diplôme en participant aux circonstances de formation organisées par HFM ou en participant à la formation de niveau supérieur (Entraîneur interrégional).



LES VALIDATIONS D'EXPERIENCE



LES VALIDATIONS D'EXPERIENCE

Les entraîneurs sans qualification ou possédant un diplôme antérieur à 2008 (ex BF1, Niveau 1, Niveau 2), ont la possibilité de faire valider leur expérience.

Déroulement : La validation d'expérience est organisée en accompagnement tutoral (par les formateurs de l'organisme de formation) pour une production de documents relatant le parcours détaillé du stagiaire.

Durée de la formation totale : 20 heures (présentiel, FOAD, suivi)

Dates de formation : Août 2011 à août 2012

Date limite d'inscription : toute l'année

Frais d'inscription : 150 euros

Frais de formation : 200 euros (pris en charge par les OPCA au titre du Plan de Formation – DIF)

Le dossier de Validation d'Expérience vous sera envoyé dès réception de votre inscription.



LE DE JEPS
PERFECTIONNEMENT SPORTIF
MENTION HANDBALL



LE DE JEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF MENTION HANDBALL

Compétences visées :

- Etre capable de concevoir un projet d'action
- Etre capable de coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action
- Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif
- Etre capable d'encadrer la discipline sportive handball en sécurité

Niveau requis : Cette formation en alternance s'adresse aux salariés ou futurs salariés de club, titulaires du niveau Entraîneur Régional.

Conditions :

- Avoir 18 ans
- Pouvoir justifier de 3 années d'Entraîneur
- Pouvoir justifier de 3 années de joueur
- Être titulaire du PSC1

Déroulement : formation en modules de 3 à 5 jours tous les 15 jours et en FOAD (formation ouverte à distance).

Durée de la formation totale : 1400 heures (dont 700 en centre et 700 en entreprise)

Dates de formation : 3 Janvier 2012 au 21 décembre 2012

Date limite d'inscription : 8 octobre 2011

Frais d'inscription : 150 euros

Frais de formation : 7 000 euros (pris en charge par les OPCA au titre du Plan de Formation – CIF)

A noter : Le DE JEPS est un diplôme de niveau III (bac+2) et amène à une qualification d'Entraîneur Interrégional (avec un des 3 volets : Enfants, Jeunes ou Adultes)

Le titulaire de ce diplôme, peut exercer des fonctions d'Entraîneur de Handball de club contre rémunération. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique du club ou d'un groupe. Il conduit, par délégation, les projets sportifs et de développement de la structure.

Vous trouverez le dossier d'inscription de ce diplôme sur le site de la Ligue Provence Alpes de Handball.

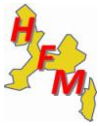
Les contenus de formation

UC1 : Etre Capable de concevoir un projet d'action	
160 heures	EC d'analyser les enjeux du contexte professionnel
	EC de formaliser les éléments d'un projet d'action
	EC de définir les moyens nécessaires à la mise oeuvre d'un projet
<ul style="list-style-type: none"> - EC d'observer, analyser et évaluer le contexte professionnel - EC d'analyser les tâches, mobiliser et développer des ressources - EC de prendre en compte le cadre institutionnel et réglementaire - EC d'utiliser les outils « vidéo » et informatiques dans la construction du projet - EC de rechercher des sources documentaires et d'information 	
UC2 : Etre Capable de coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action	
140 heures	EC d'animer une équipe de travail
	EC de promouvoir les actions programmées
	EC de gérer la logistique des programmes d'action
	EC d'animer la démarche qualité
<ul style="list-style-type: none"> - EC de manager une équipe et de communiquer (Management des ressources individuelles et des groupes sportifs, Communication interne et externe) - EC d'observer, analyser et évaluer le déroulement du programme d'action - EC d'utiliser les outils « vidéo » et informatiques dans la mise en oeuvre du projet - EC de gérer des moyens - EC de gérer des structures 	
UC3 : Etre Capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en Handball	
325 heures	EC de conduire une démarche d'entraînement
	EC de conduire des actions de formation
<ul style="list-style-type: none"> - EC d'évaluer le niveau de jeu des joueurs - EC de choisir des modalités pédagogiques adaptées au public et à l'objectif - EC de programmer un cycle de travail - EC de définir des critères, des modalités et des outils d'évaluation - EC de concevoir une séquence de formation des cadres - EC de rédiger des documents de synthèse de formation ... - EC d'adapter les stratégies pédagogiques aux publics et aux lieux d'intervention. 	
UC4 : Etre Capable d'encadrer la discipline sportive handball en sécurité	
75 heures	EC de réaliser en sécurité les démonstrations techniques
	EC de réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité
	EC d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers
<ul style="list-style-type: none"> - EC de définir et prendre en compte prioritairement les situations dangereuses - EC de présenter les « fondamentaux » permettant de jouer en sécurité - EC d'évaluer les "conduite à risques" des joueurs - EC de garantir un climat "sécuritaire" à l'entraînement et en compétition - EC de développer et promouvoir les valeurs du handball ... 	



Le programme de formation

Nov	Déc	janv-12	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec																																																																																				
1 féried	1	1 féried	1	1	1	1 féried	1	1	1	1	1	1 féried	1																																																																																				
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2																																																																																				
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3																																																																																				
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4																																																																																				
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5																																																																																				
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6																																																																																				
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7																																																																																				
8	8	8	8	8	8	8 féried	8	8	8	8	8	8	8																																																																																				
9	9	9	9	9	9 féried	9	9	9	9	9	9	9	9																																																																																				
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10																																																																																				
11 féried	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11 féried	11																																																																																				
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12																																																																																				
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13																																																																																				
14	14	14	14	14	14	14	14	14 féried	14	14	14	14	14																																																																																				
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15 féried	15	15	15	15																																																																																				
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16																																																																																				
17	17	17	17	17	17	17 féried	17	17	17	17	17	17	17																																																																																				
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18																																																																																				
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19																																																																																				
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20																																																																																				
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21																																																																																				
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22																																																																																				
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23																																																																																				
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24																																																																																				
25	25 féried	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25 féried																																																																																				
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26																																																																																				
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27																																																																																				
28	28	28	28	28	28	28 féried	28	28	28	28	28	28	28																																																																																				
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29																																																																																				
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30																																																																																				
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31																																																																																				
<table border="0" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:10%;"></td> <td style="width:10%;"></td> <td style="width:10%;"></td> <td style="width:10%;"></td> <td style="width:10%;"></td> <td style="width:10%;"></td> <td style="width:10%;"></td> <td style="width:10%;"></td> <td style="width:10%;"></td> <td style="width:10%;"></td> <td style="width:10%;"></td> <td style="width:10%;"></td> <td style="width:10%;"></td> <td style="width:10%;"></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #ccccff;">Sélect+positionnement</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="background-color: #ffff00;">centre</td> <td style="background-color: #90ee90;">entreprise</td> <td style="background-color: #ff0000;">foad (formation à distance)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="background-color: #ffcc99;">vacances</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Heures Centre</td> <td>49</td> <td>42</td> <td>56</td> <td>56</td> <td>42</td> <td>56</td> <td>70</td> <td>35</td> <td>42</td> <td>56</td> <td>56</td> <td>56</td> <td>616</td> </tr> <tr> <td>Heures Foad</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>84</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Total heures formation</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>700</td> </tr> </table>																												Sélect+positionnement					centre	entreprise	foad (formation à distance)					vacances		Heures Centre	49	42	56	56	42	56	70	35	42	56	56	56	616	Heures Foad	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	84														Total heures formation														700
Sélect+positionnement					centre	entreprise	foad (formation à distance)					vacances																																																																																					
Heures Centre	49	42	56	56	42	56	70	35	42	56	56	56	616																																																																																				
Heures Foad	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	84																																																																																				
													Total heures formation																																																																																				
													700																																																																																				



La certification

Certification de l'UC 1 et UC 2 :

L'épreuve comprend :

- Une épreuve orale comprenant un exposé du candidat (durée = 30 mn)
- Un entretien avec le jury (durée = 30 mn).

L'exposé du candidat se fait à partir d'un dossier (de 20 pages minimum) relatant un projet d'action (lié au développement de la structure, à un projet sportif...etc.) comprenant obligatoirement :

- l'analyse de l'environnement socio économique et sportif
- la présentation des objectifs poursuivis dans le cadre du projet
- la définition des moyens mis en oeuvre dans le cadre de ce projet
- l'évaluation du processus
- La présentation des démarches de management de l'équipe de travail concerné par l'action
- Les objectifs et outils de communication
- Les outils de gestion et de suivi de l'action menée
- Les actions correctives présentées
- L'évaluation financière, qualitative et quantitative de l'action

Certification des UC 3 et UC4 :

L'épreuve comprend :

- Des situations d'évaluations pratiques (dans le cadre des structures d'alternance)
 - une situation d'entraînement (public club)
 - une situation de formation (formation fédérale ou formation interne club)
- La présentation d'un projet de jeu ou de formation

Ces situations pratiques visent à évaluer les capacités des stagiaires à :

- Présenter clairement les objectifs de la séquence
- Mettre en oeuvre des situations adaptées
- Evaluer les pratiquants en action
- Réguler son intervention en fonction des publics
- Prendre en compte les risques liés à la pratique

L'épreuve se déroule en trois temps:

- Une séance d'entraînement (durée 1H30)
- Une phase d'exposé par le candidat (durée 15 mn)
- Une phase d'entretien avec le jury (durée 30 mn)

Les dates de certification :

UC1 et 2 : du 22 au 26 octobre 2012

UC 3 et 4 : du 12 au 16 novembre 2012

Les dates de rattrapage :

UC1 et 2 : du 26 au 30 novembre 2012

UC 3 et 4 : du 10 au 14 décembre 2012



DEIEPS HANDBALL - CERTIFICATION UC1

Date :

Nom et prénom du stagiaire :	Emargement du stagiaire :
------------------------------	---------------------------

UC1	Capacités évaluées	Critères – Objectifs	Observations
Etre capable de concevoir un projet d'action	Communication	Rédiger un document de qualité (grammaire, orthographe et syntaxe) et bien présenté (mise en page, sommaire) Utiliser plusieurs formes de traitement de texte, de données et d'illustrations S'exprimer de manière claire et concise Présenter la structure et le cadre institutionnel.	
	Analyse des enjeux du contexte socioprofessionnel	Présenter le diagnostic territorial et de l'analyser Prendre en compte les politiques publiques locales Prendre en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés. Agir dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux	
	Formalisation des éléments d'un projet d'action	Impliquer les bénévoles dans la conception Définir les objectifs d'un projet d'action. Proposer les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics. Organiser la mise en œuvre de démarches participatives. Concevoir des démarches d'évaluation	
	Définition des moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action	Composer une équipe d'intervenants Elaborer un budget prévisionnel. Négocier avec sa hiérarchie les financements d'un projet d'action Prendre en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel.	

Noms et signatures responsables de formation	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
--	--





DEJEPS HANDBALL - CERTIFICATION UC2

Date :

Nom et prénom du stagiaire:	Emargement du stagiaire :
-----------------------------	---------------------------

UC2	Capacités évaluées	Critères – Objectifs	Observations
EC de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action	Animation d'une équipe de travail	Participer au recrutement de l'équipe Animer les réunions au sein de l'organisation. Mettre en œuvre les procédures de travail. Participer aux actions de tutorat dans l'organisation. Faciliter les démarches participatives au sein de l'organisation. Accompagner le développement des membres de l'équipe.	
	Promotion des actions programmées	Représenter l'organisation Concevoir une démarche de communication Participer aux actions des réseaux partenaires	
	Gestion de la logistique des programmes d'actions	Contrôler le budget des actions programmées Gérer les partenariats financiers. Planifier l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels Rendre compte des moyens financiers Anticiper les besoins en termes logistique Organiser la maintenance technique	
	Animation de la démarche de qualité	Veiller au respect des procédures de travail. Adapter le programme d'action en cas de nécessité. Effectuer le bilan des actions réalisées.	

Noms et signatures responsables de formation	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
---	--





DEJEPS HANDBALL - CERTIFICATION UC3

Date :



Nom et prénom du stagiaire :	Emargement du stagiaire :
------------------------------	---------------------------

UC3	Capacités évaluées	Critères – Objectifs	Observations
EC de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans le handball	Conception de situations d'apprentissage adaptées	Présenter le niveau de pratique des joueurs Définir un plan d'entraînement Programmer un cycle de travail Définir les objectifs et les hiérarchiser	
	Conduite d'une démarche d'entraînement	Exposer les objectifs de la séance et les comportements attendus Expliquer les situations d'apprentissage aux joueurs Créer et maintenir un climat d'apprentissage favorable au progrès des joueurs (utilisation des contrats/défis) Aménager la séance pour individualiser et personnaliser le travail Maîtriser les différents modes d'intervention de l'entraîneur Évaluer les prestations des joueurs et auto évaluer la séance	
	Présentation d'un projet de formation de joueurs ou d'un projet de jeu pour une équipe	Caractériser les joueurs et la structure club Identifier et présenter le niveau de pratique des joueurs Présenter le projet de formation ou de jeu en cohérence avec les deux points précédents Présenter les différentes étapes des apprentissages	

Noms et signatures responsables de formation	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
---	---



DEJEPS HANDBALL - CERTIFICATION UC4

Date :



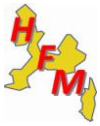
Nom et prénom du stagiaire:	Emargement du stagiaire :
-----------------------------	---------------------------

UC4	Capacités évaluées	Critères – Objectifs	Observations
Etre capable d'encadrer la discipline sportive handball en sécurité	Réalisation en sécurité des démonstrations techniques	Evaluer les risques objectifs liés à la pratique de la discipline. Evaluer ses propres capacités à effectuer une démonstration technique. Expliciter les différents éléments de la démonstration technique.	
	Réalisation des gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants	Evaluer les risques objectifs liés à l'activité pour le pratiquant. Anticiper les risques potentiels pour le pratiquant. Maîtriser le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident	
	Assurance de la sécurité des pratiquants et des tiers	Evaluer les risques objectifs liés au contexte de pratique. Anticiper les risques juridiques liés à la pratique et au milieu dans lequel il se pratique. Assurer la sécurité passive des équipements. Prévenir les comportements à risque.	

Noms et signatures responsables de formation	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
---	--



LA GESTION ASSOCIATIVE HANDBALL



LA GESTION ASSOCIATIVE HANDBALL

Compétences visées :

- gérer administrativement une association
- gérer des ressources humaines
- gérer un budget associatif

Niveau requis : La formation consiste à faire acquérir aux membres d'une association handball, les connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association

Conditions :

- Être licencié
- Faire partie du Conseil d'Administration de l'association ou être salarié
- Être âgé de 18 ans au minimum

Déroulement : En 6 modules de 4 heures et en accompagnement dans la structure (6 heures).

Durée de la formation totale : 30 heures

Dates de la formation : du 22 octobre 2011 au 14 juillet 2012

Date limite d'inscription : 1^{er} octobre 2011

Frais d'inscription : 150 euros

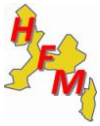
Frais de formation : 300 euros (pris en charge par les OPCA au titre du Plan de Formation – DIF)

A NOTER : *Un certificat de formation à la gestion associative est délivré en fin de formation. Ce certificat sera bientôt obligatoire et nécessaire pour toute demande de subvention auprès des collectivités.*



DATES DE FORMATION

Dates	Lieux
Samedi 22 octobre 2011	Siège de la Ligue
Vendredi 11 novembre 2011	Provence
Samedi 17 décembre 2011	Pays d'Aix
Samedi 25 février 2012	Ouest Provence
Samedi 21 avril 2012	Avignon
Samedi 14 juillet 2012	Apt



Les contenus de formation

MODULE 1

PRINCIPES FONDAMENTAUX DU MONDE ASSOCIATIF

Descriptif

Suite au décret du 1er octobre 2008 instituant un certificat de formation à la gestion associative, les responsables de clubs sportifs sont amenés à se former et tout connaître du monde associatif.

Objectifs

Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.

Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

Acquérir les connaissances sur la responsabilité des dirigeants associatifs sur le plan pénal, civil, juridique, financier.

Acquérir les connaissances sur les formalités de création, modifications d'une association

Compétences visées

EC de maîtriser les principes de base d'une gestion associative

EC de comprendre le système d'exigences qui s'impose au dirigeant associatif et les risques encourus

EC de prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations

EC de créer des statuts, un règlement intérieur, une organisation et un fonctionnement associatif

EC d s'approprier les compétences de base en matière de réglementation des associations.

EC de participer aux organes statutaires d'une association.

Méthodologie :

Regroupement : Travaux en ateliers. Mutualisation des travaux réalisés. Présentation et acquisition des modes d'utilisation des outils. Témoignages d'employeurs ayant mis en place des démarches professionnelles en la matière, débat,...

Autoformation : Accompagnement à distance du formateur.

Apport théorique :

Supports pédagogiques :

Le guide du dirigeant associatif
L'association loi 1901

Durée :

4 heures



MODULE 2

EVALUATION DE LA STRUCTURE CLUB

Descriptif

L'expérience associative est riche d'enseignements, de connaissances et de compétences nouvelles.

La formation consiste tout d'abord à

- situer le niveau et la nature des compétences acquises
- Situer le niveau des besoins pour le fonctionnement de la structure

Objectifs

Réaliser un bilan des compétences acquises ou développées au cours de l'expérience bénévole : les fonctions exercées, les responsabilités assumées.

Déterminer les modalités d'encadrement de ses activités

Auto évaluer les compétences qui restent à développer.

Compétences visées

EC de se mettre en situation d'apprentissage.

EC de réaliser une analyse critique de son parcours associatif : réaliser un bilan rétrospectif mettant en perspective les activités exercées, les responsabilités assumées et les compétences ainsi développées.

EC d'identifier ses faiblesses ou ses limites : repérer les compétences restant à acquérir, définir ses objectifs de formation.

EC d'évaluer le fonctionnement de son association pour déterminer ses besoins

Méthodologie

Regroupement. L'intervenant - formateur présente aux stagiaires le référentiel théorique du « manager/ développeur associatif ».

Autoévaluation à partir du référentiel théorique du « manager/ développeur associatif », le club par l'intermédiaire de son ou ses stagiaires réalise une auto analyse et identifie ses besoins, il est accompagné pour cela par l'intervenant - formateur.

Supports pédagogiques

Le référentiel théorique du « manager/ développeur associatif » (savoir prioriser ses divers travaux, savoir s'entourer d'une équipe, lui déléguer des tâches, la responsabiliser par rapport à des objectifs...).

Durée

4 heures



MODULE 3

LES ACTEURS DU MOUVEMENT SPORTIF EN FRANCE

Descriptif

Construire son projet associatif nécessite au préalable une bonne **vision globale de l'environnement dans lequel évolue son club**.

L'activité sportive évolue en profonde interaction avec son cadre sociétal. Il convient de le saisir de manière dynamique et prospective, de réaliser un macro diagnostic de l'évolution du sport en France.

Objectifs

Connaître les spécificités du système sportif Français (Etat, mouvement sportif, collectivités territoriales) et le cadre réglementaire qui régit la pratique sportive en France.

Identifier les principaux financeurs publics concernés par son domaine d'action. Identifier les lignes budgétaires appropriées, leurs contraintes, leurs exigences. Connaître les principales exigences en matière d'obligations et contrôles.

Compétences visées

EC de situer la place du sport dans la construction nationale et régionale

EC de différencier les divers financements.

EC de repérer la donne entre les différents partenaires : les DRDJS, l'Etat, les collectivités territoriales, les territoires ...

EC de cerner les caractéristiques de la demande sociale dans le domaine des activités physiques.

EC d'identifier le rôle des associations dans leur fonction de renforcement de la citoyenneté et de la cohésion sociale sur un territoire.

EC de repérer et assimiler le rôle d'un club dans le développement d'un territoire et la nécessité de s'inscrire dans des partenariats d'action (autres associations, secteur marchand...)

Méthodologie

Regroupement. Journées de formation sous la forme de table ronde réunissant des experts extérieurs : la DRDJS, une collectivité territoriale/ EPCI ou pays, un représentant du Conseil Régional, un représentant du CDOS/ CROS ou CNOSEF, ... Remise aux participants d'une fiche technique leur permettant de réinterroger les orientations de leur projet associatif à travers l'exposé des thématiques évoquées lors du regroupement.

Autoformation : réfléchir sur les conséquences concrètes de ces grandes évolutions à partir de la fiche technique, avec un suivi du formateur.

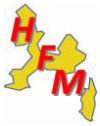
Les supports pédagogiques.

Dossier participant (fiches thématiques, bibliographie, sources d'information...).

Fiche technique de réorientation du projet associatif.

Durée.

4 heures



MODULE 4

UN PROJET ASSOCIATIF : POURQUOI ? COMMENT ? POUR QUI ?

Descriptif

L'action des clubs manque trop souvent de lisibilité. **La formalisation du projet associatif est alors un facteur de clarification :**

En interne : le projet associatif constitue une sorte de fil rouge guidant l'action des bénévoles et salariés avec une dimension fédératrice.

En externe : le projet associatif offre aux partenaires une bonne lisibilité sur l'action du club et permet d'initier de nouveaux modes de subventionnement (démarche de projet, contractualisation, etc.).

Objectifs

Identifier les missions fondamentales d'une association au service d'un public cible.

Décrire de manière concise et intelligible le contenu du projet.

Identifier les moyens à mettre en œuvre et les ressources à mobiliser.

Compétences visées

EC d'analyser l'environnement socio-économique local et repérer les dynamiques territoriales (politique sportive municipale, projet de territoire, contrat de plan Etat/ Région, CAF, Politique de la ville...).

EC de s'approprier les savoirs de base relatifs à la conduite de projet et à la formalisation de "projets d'entreprise".

EC de mettre en place des modalités de prise de décision partagée, responsabiliser les dirigeants associatifs et se projeter dans l'avenir.

EC de gérer son projet associatif (décliner les objectifs stratégiques en objectifs opérationnels, articuler les objectifs et le plan d'actions).

EC de valoriser ses projets auprès de ses partenaires en tant qu'outil de lisibilité, de contractualisation et d'évaluation

EC de définir les moyens humains et financiers

Méthodologie :

Autoformation. À l'aide la grille de questionnement, les participants seront invités à réfléchir sur la définition, le contenu et la finalité d'un projet associatif. Les stagiaires seront invités à formaliser leur propre projet associatif (en lien avec les membres de leur association).

Regroupement. Présentation des outils de formalisation du projet associatif. Travaux en ateliers. Étude de cas : présentation de projets associatifs déjà formalisés, analyse comparée avec leur propre projet associatif en cours de formalisation. Présentation des projets associatifs finalisés, mise en débat, évaluation et de réorientation.

Supports pédagogiques

Grille de questionnement relatif au projet associatif.

Les outils "du diagnostic au projet associatif" (Cf. le manuel de "l'entrepreneur associatif").

Exemples de projets associatifs déjà formalisés.

Durée

4 heures



MODULE 5

MANAGERAT DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ASSOCIATION

Descriptif

Avec les dispositifs liés à l'aide à l'emploi associatif, **les dirigeants de clubs sont confrontés frontalement à l'acquisition de la fonction "employeur"**.

Objectifs

Connaître l'environnement sociologique global propre au mode d'organisation de l'action collective.

Identifier les statuts, rôles respectifs des salariés, bénévoles et volontaires.

Identifier les moyens méthodologiques de performance de l'association : management des ressources humaines, du projet et des organes dirigeants.

Optimiser la gestion des nouvelles classifications et dispositions particulières de la convention collective nationale du sport.

Compétences visées

EC de s'approprier les compétences de base en matière de gestion de l'association et de "personnels bénévoles".

EC de s'approprier les compétences de base d'un dirigeant "d'entreprise sportive" en matière de gestion des ressources humaines : définition de profil de poste, recrutement, management, formation, évaluation.

EC de s'approprier les techniques de solvabilité des emplois.

EC de s'approprier les compétences de base en matière de réglementation du droit du travail.

EC de connaître les dispositifs d'aide à l'emploi sportif et associatif.

EC de comprendre les mécanismes de management d'une association.

Méthodologie :

Regroupement : Présentation des outils de professionnalisation de la fonction employeur. Travaux en ateliers. Mutualisation des travaux réalisés. Présentation et acquisition des modes d'utilisation des outils relatifs à la solvabilisation des emplois. Témoignages d'employeurs ayant mis en place des démarches professionnelles en la matière, débat,...

Autoformation : Etablissement d'une grille permettant à chaque stagiaire de repérer les enjeux et l'importance de la fonction employeur, dans l'atteinte des objectifs de l'association. Montrer les impacts du management des personnes. Accompagnement à distance du formateur.

Apport théorique : gestion des personnes et conduite de réunion

Supports pédagogiques

Grille de repérage des enjeux.

Le "Guide de l'employeur" (outils de gestion des ressources humaines).

Durée

4 heures



MODULE 6

DIVERSIFICATION DES PRATIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DU HANDBALL

Descriptif

Dans un contexte de diminution des aides des collectivités et de l'Etat, de professionnalisation des associations (pérennisation des emplois), d'évolution de la demande de loisirs, les clubs sont dans l'obligation de :

- construire des offres de services autour d'une offre de pratique, mettre l'accent sur la qualité d'accueil et d'encadrement, etc.
- valoriser économiquement ses prestations, évaluer et faire valoir l'utilité sociale de ses prestations, développer de nouveaux partenariats intersectoriels (tourisme, culture, milieu scolaire...), etc.

Objectifs

- Développer et diversifier leurs offres de services
- Rechercher des sources alternatives de financement

Compétences visées

EC de mettre en place des mécanismes d'écoute des besoins de chaque catégorie de public.

EC de "lire" la demande et les besoins exprimés par la population.

EC d'innover, concevoir de nouvelles offres de services.

EC de savoir évaluer et valoriser financièrement ses prestations.

EC d'acquérir des compétences dans les domaines du marketing (conception, création d'offre de services nouvelles et adaptées aux besoins locaux) et du commercial (valoriser les prestations mises en places : auprès des adhérents, auprès des partenaires publics...).

Méthodologie :

Regroupement : présentations sur la nécessité de développer une offre de service diversifiée aux côtés de l'offre de pratique traditionnelle (Observatoire des pratiques de développement et de diversification des offres de service du handball), la cartographie de l'offre de service, la construction d'offres de services nouveaux. Apport théorique de l'intervenant-formateur : les offres de service des clubs (différentes car tiennent compte des contextes locaux, des valeurs associatives propres, des compétences disponibles...)

Travaux en ateliers, analyse comparée des offres de service, finalisation des offres de service.

Supports pédagogiques.

Listing des principales tendances d'évolution de la demande sociale en matière d'activité physique.

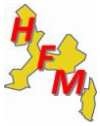
Manuel de "L'entrepreneur associatif"

Cartographie de l'offre de service du handball et "boîte à idées".

Sélection d'exemples "offres de services".

Durée.

4 heures



Le programme de la formation par module

Module 1

	Jour 1
9h00/11h00	Le fonctionnement de l'association sportive <ul style="list-style-type: none">• Création• Modifications• Rôle des dirigeants
11h00/13h00	Les responsabilités des dirigeants de l'association sportive <ul style="list-style-type: none">• Pénale• Civile• Financière La gestion du risque par le dirigeant sportif

Module 2

	Jour 1
9h00/11h00	La présentation de l'association : <ul style="list-style-type: none">• Organigramme• Projets (développement, sportif,...)• Points forts/points faibles
11h00/13h00	La présentation du projet de l'association : <ul style="list-style-type: none">• Objectifs• Budget prévisionnel• Partenaires

Module 3

	Jour 1
9h00/11h00	Le fonctionnement du sport en France <ul style="list-style-type: none">• Etat• Mouvement sportif• Collectivités
11h00/13h00	Les politiques sportives territoriales <ul style="list-style-type: none">• Handicap• Pratique féminine• Public sensible



Module 4

	Jour 1
9h00/11h00	Le projet associatif <ul style="list-style-type: none">• Objectifs (stratégiques, opérationnels)• Articulation des objectifs• Plan d'actions, diagnostic• Budget prévisionnel
11h00/13h00	Les financements <ul style="list-style-type: none">• Publics• Sponsors• Mécénat

Module 5

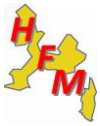
	Jour 1
9h00/11h00	L'organisation de l'association <ul style="list-style-type: none">• Gestion des ressources humaines• Conduite de réunion• Gestion des conflits
11h00/13h00	La professionnalisation du secteur associatif et ses enjeux <ul style="list-style-type: none">• Loi sur le sport• Les aides à l'emploi• Les contrats de travail• La convention nationale du sport

Module 6

	Jour 1
9h00/11h00	Les politiques sportives territoriales <ul style="list-style-type: none">• Handicap• Pratique féminine• Public sensible
11h00/13h00	Les stratégies de développement et des offres de service <ul style="list-style-type: none">• Stages• Prestations de service• Conventions• Pratiques sportives



LA FORMATION CONTINUE DES CONSEILLERS TECHNIQUES HANDBALL



LA FORMATION CONTINUE DES CONSEILLERS TECHNIQUES HANDBALL

Compétences visées :

- prendre en charge des circonstances de formation
- former les entraîneurs de clubs
- former les formateurs de formation

Niveau requis : Cette formation s'adresse aux conseillers techniques handball en poste dans les clubs, comités et ligues.

Conditions :

- Être licencié
- Être titulaire d'une carte professionnelle
- Avoir une fonction de technicien handball au sein de la structure

Déroulement : En 5 modules de 1 jour.

Durée de la formation totale : 35 heures

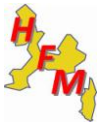
Dates de la formation : du 18 septembre 2011 au 21 juin 2012

Date limite d'inscription : 31 juillet 2011

Frais d'inscription : 150 euros

Frais de formation : 350 euros (pris en charge par les OPCA au titre du Plan de Formation – CIF)

À noter : Cette formation continue est nécessaire pour intervenir sur toutes les formations organisées par Handball Formation Méditerranée en tant que formateur ou coordonnateur.



DATES DE FORMATION

Dates	Lieux
Dimanche 18 septembre 2011	Siège de la Ligue
Jeudi 3 novembre 2011	Siège de la Ligue
Jeudi 19 janvier 2012	Siège de la Ligue
Jeudi 12 avril 2012	Siège de la Ligue
Jeudi 21 juin 2012	Siège de la Ligue



Contenus de formation

FORMATEUR DE CADRES

Descriptif des tâches

Resitue son intervention dans le cadre de la politique générale de formation des cadres de la FFHB et de la formation professionnelle du MJS

- S'informe des orientations générales de la FFHB en matière de formation de cadres
- Identifie l'architecture générale des formations de cadres FFHB et les différents niveaux de compétences associées
- S'approprie les contenus du référentiel « animateur de handball » FFHB
- S'approprie les contenus du référentiel « UC8 et UC9 » de la mention handball du BPJEPS option sports collectifs

Conçoit une action de formation

- analyse la commande qui lui est faite
- prend en compte le contexte dans lequel s'inscrit la commande qui lui est faite
- Identifie et analyse les caractéristiques et les besoins du public à former
- Définit des intentions pédagogiques et/ou des capacités à développer
- Définit les savoirs (Théoriques – Savoir-faire – savoir-être) à transmettre dans un cadre prescrit
- Choisit les méthodes pédagogiques et les outils didactiques à utiliser dans la transmission des savoirs au regard du public formé
- Détermine les modalités d'évaluation (situation - critères – outils) des objectifs pédagogiques

Compétences visées

EC d'utiliser les informations nécessaires à la mise en place de la formation

EC de situer son action de formation dans l'architecture fédérale

EC de prendre en compte dans son intervention, les directives fédérales et MJS dans la formation d'animateur

EC d'adapter son intervention au public concerné

EC de mettre en œuvre un positionnement des stagiaires

EC d'adapter ses contenus au public

EC de mettre en place une stratégie de formation adaptée

EC de définir des objectifs pédagogiques

EC de créer les outils didactiques nécessaires

EC d'utiliser différents modes d'intervention en fonction des effets attendus

EC de fixer les modalités d'évaluation de l'action de formation

EC de choisir un ou plusieurs modes d'évaluations pour juger des compétences acquises

EC de construire un outil d'évaluation

EC d'expliquer les objectifs de ses actions de formation

EC d'en préciser les contenus et les modalités d'évaluation



COORDONNATEUR DE FORMATION

Descriptif des tâches

Inscrit le parcours de formation dans le cadre de la mise en œuvre de la politique générale de formation des cadres de la FFHB et de la formation professionnelle du MJS

- Prends en compte les orientations générales de la FFHB en matière de formation de cadres
- Prends en compte l'architecture générale des formations de cadres FFHB et les différents niveaux de compétences associées

Conçoit un parcours de formation au regard du référentiel « Animateur de Handball »

- Il réalise un état des lieux exhaustif du contexte local
- Il détermine les besoins de formation
- Il définit une démarche générale de formation
- Il conçoit une stratégie de formation
- Il détermine des intentions pédagogiques Il établit le programme pédagogique
- Il évalue les moyens financiers, logistiques et les ressources humaines nécessaires
- Il constitue une équipe formative
- Il établit des outils de coordination, de suivi et d'évaluation de la formation

Met en œuvre et coordonne un parcours de formation

- Assure la communication de la formation
- Etudie les candidatures et détermine la liste des participants
- Convoque les stagiaires sur les différents temps de formation
- Assure l'accueil et la présentation du programme de formation, de ses objectifs et des modalités d'évaluation.
- Assure la coordination, l'animation et la régulation
- Assure le suivi pédagogique et administratif

Evalue un parcours de formation « d'Animateur de handball »

- Rassemble les différentes évaluations des stagiaires afin d'établir un bilan terminal individuel
- Propose la liste des stagiaires à certifier au CTS en charge de la formation des cadres
- Evalue le degré de satisfaction des stagiaires
- Evalue les ressources formatives au regard des objectifs visés, des résultats obtenus et des bilans des stagiaires.
- Etablit un compte de résultat financier
- Assure la communication du bilan de la formation

Compétences visées

EC d'intégrer les orientations fédérales dans le projet de formation

- EC de définir un niveau d'exigence de la formation d'Animateur de handball au regard de l'architecture des formations FFHB
- Etre capable de construire un projet de formation répondant aux niveaux d'exigence

EC d'intégrer les orientations du MJS dans le projet de formation

- EC de définir un niveau d'exigence de la formation au regard de l'architecture du MJS, en particulier les UC 8 et 9 du BPJEPS Sports collectifs, mention handball.
- Etre capable de construire un projet de formation répondant aux niveaux d'exigence

EC d'établir un diagnostic du territoire en relation avec le projet de formation « Animateur de handball »

- EC d'utiliser des outils de diagnostic et d'analyse
- EC d'analyser les publics cibles
- EC d'identifier les besoins en formation
- EC d'identifier les ressources à mobiliser pour le projet de formation

EC de définir le cadre général du projet de formation

- EC de définir et faire partager une démarche de formation
- EC de définir les intentions pédagogiques du projet de formation
- EC de définir une stratégie de formation
- EC de déterminer un référentiel de compétences
- EC de déterminer les contenus de formation en relation avec les compétences visées

EC construire une maquette de formation

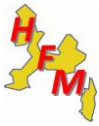
- EC de déterminer les différents éléments du parcours de formation (Positionnement - Présenciel – Alternance – Evaluation)
- EC d'établir un ruban pédagogique cohérent des différentes étapes du parcours de formation

EC de mobiliser des ressources nécessaires à la mise en œuvre du parcours

- EC de construire et/ou d'utiliser les outils de formation de la FFHB.
- EC d'organiser les conditions logistiques et matérielles
- EC d'établir un budget prévisionnel de la formation
- EC de définir les ressources formatives (compétences) nécessaires à la mise en œuvre



LES DOSSIERS D'INSCRIPTION



DOSSIER D'INSCRIPTION

Fiche à renvoyer à HFM/LPAHB avant le 31 juillet 2011

INTITULE DE LA FORMATION ENTRAINEUR SOUHAITEE :

<input type="checkbox"/> Accompagnateur	<input type="checkbox"/> Animateur <input type="checkbox"/> F1 <input type="checkbox"/> F2 <input type="checkbox"/> F3	<input type="checkbox"/> Entraîneur régional
---	---	--

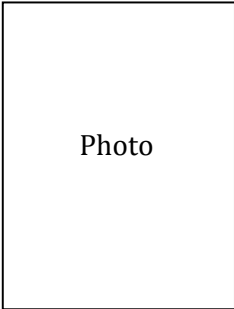
NOM :PRENOM :

Adresse :

.....

Club :

Profession :



Salarié(e) au club : OUI NON Si oui, Type de contrat :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Diplôme fédéral obtenu :

Année d'obtention :

Equipe entraînée pour la saison 2011/2012 :

Jours d'entraînement	horaire	lieu
1		
2		
3		

Joindre à la fiche d'inscription :

- ✓ Une photo
- ✓ Un chèque de frais d'inscription de 150 euros à l'ordre de LPHB Formation
- ✓ Un chèque d'acompte de 200 euros à l'ordre de LPHB Formation
- ✓ La convention de formation signée

Tout dossier d'inscription incomplet vous sera retourné



DOSSIER D'INSCRIPTION

Fiche à renvoyer à HFM/LPAHB avant le 31 juillet 2011

INTITULE DE LA FORMATION ENTRAINEUR SOUHAITEE :

<input type="checkbox"/> Recyclage	<input type="checkbox"/> Validation d'expérience	<input type="checkbox"/> Conseillers techniques
------------------------------------	--	---

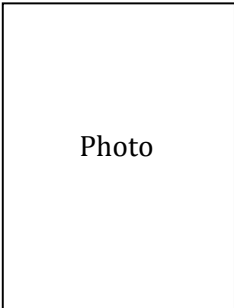
NOM : PRENOM :

Adresse :

.....

Club :

Profession :



Salarié(e) au club : OUI NON Si oui, Type de contrat :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Diplôme fédéral obtenu :

Année d'obtention :

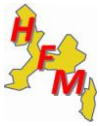
Equipe entraînée pour la saison 2011/2012 :

Jours d'entraînement	horaire	lieu
1		
2		
3		

Joindre à la fiche d'inscription :

- ✓ Une photo
- ✓ Un chèque de frais d'inscription de 150 euros à l'ordre de LPHB Formation
- ✓ Un chèque d'acompte de 200 euros à l'ordre de LPHB Formation
- ✓ La convention de formation signée

Tout dossier d'inscription incomplet vous sera retourné



DOSSIER D'INSCRIPTION

Fiche à renvoyer à HFM/LPAHB avant le 15 septembre 2011

INTITULE DE LA FORMATION :

<input type="checkbox"/> Gestion associative
--

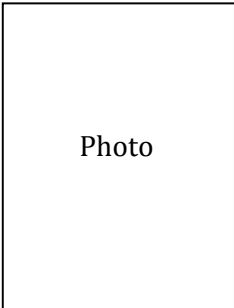
NOM : PRENOM :

Adresse :

.....

Club :

Profession :



Salarié(e) au club : OUI NON Si oui, Type de contrat :

Téléphone : Portable :

E-mail :

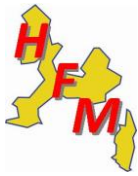
Mission au sein du club :

Nombre d'année en fonction dans le club :

Joindre à la fiche d'inscription :

- ✓ Une photo
- ✓ Un chèque de frais d'inscription de 150 euros à l'ordre de LPHB Formation
- ✓ Un chèque d'acompte de 200 euros à l'ordre de LPHB Formation
- ✓ La convention de formation signée

Tout dossier d'inscription incomplet vous sera retourné



Handball Formation Méditerranée

Ligue Provence Alpes de Handball
111 Rue Jean Mermoz – 13008 Marseille
Tél : 04 91 23 04 03 - Mail : 2300000.tec@handball-france.eu
Déclaré OF 93 13 13638 13 auprès du préfet de région PACA



CONVENTION DE FORMATION

Entre les soussignés :

1) L'organisme de formation :

Handball Formation Méditerranée
N° de SIRET : 317 101 277 00034
N° de déclaration d'activité : 93131363813
Auprès de la préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur

2) La structure :

Nom de la structure :
N° d'affiliation à la FFHB :
Nom, Prénom du stagiaire :
N° de Licencie :

est conclue la convention suivante, dans le cadre de la formation des entraîneurs de Handball.

Article 1 : objet de la convention

En exécution de la présente convention, Handball Formation Méditerranée s'engage à organiser les actions de formation intitulée « » d'une durée deheures (donth en présentiel,h en FOAD eth de suivis). Chaque action de formation est définie par une annexe jointe à la présente convention, qui indique son objet, son programme, sa durée, ses dates, le lieu de déroulement du stage, les moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre, les modalités de contrôle des connaissances,...

Article 2 : Dispositions financières

- a) La structure, en contrepartie des actions de formation réalisées, s'engage à verser à l'organisme, une somme correspondant aux frais de formation de :.....€. Les frais d'inscriptions sont de 150 euros. Les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge du stagiaire.
- b) L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente convention ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.
- c) Le chèque de règlement doit être libellé et adressé à LPAHB Formation à la fin de la formation. Une facture sera adressée dès réception.

Article 3 : Dédit ou abandon

- a) En cas de résiliation de la présente convention par la structure à moins de 2 jours francs avant le début d'une des actions mentionnées à l'annexe, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de l'action.

b) En cas de modification unilatérale par l'organisme de formation de l'un des éléments fixés à l'article 1, la structure se réserve le droit de mettre fin à la présente convention. Le délai d'annulation étant toutefois limité à 2 jours francs avant la date prévue de commencement de l'une des actions mentionnées à la présente convention, il sera, dans ce cas, procédé à une résorption anticipée de la convention.

Article 4 : Date d'effet et durée de la convention

La présente convention prend effet à compter du,
pour s'achever au

Article 5 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Aix en Provence sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

Fait en triple exemplaire, à, le
(Un exemplaire pour chaque partie)

Pour la structure :

Nom, qualité du signataire
Tampon et signature

Pour l'organisme de formation :

Victor NATAF,
Directeur

Pour le stagiaire :

Nom, prénom
Signature